



La lettre de Cernex

Courrier d'information de la mairie de Cernex - N°17 - Hiver 2011

2012

A l'heure où je rédige ces quelques lignes, l'année 2011 est terminée. Les fêtes auront été, pour beaucoup d'entre nous, des instants magiques, des moments forts de partage, de convivialité, de joie et propices aux retrouvailles en famille ou entre amis.

Si nous avons passé cette période dans une ambiance scintillante, certains d'entre nous ont vécu des moments de solitude intense. Pour de multiples raisons, ils ont été seuls durant ces jours de fêtes, ma pensée et ma sympathie vont vers eux.

Au cours de cette année 2011, nous avons finalisé les façades et la mise en lumière de l'église. Les travaux d'enfouissement des réseaux secs de la Motte ont été un gros investissement financier, bien réalisés, dotant ainsi le Hameau d'un bon équipement pour le futur. L'aire de jeux a enfin été réaménagée pour le plaisir des enfants de l'école et du village.

L'année 2012 verra un grand projet d'aménagement de la place du village. Il se dessine après une longue période de réflexion et se précisera en février lors du choix définitif de l'architecte. Des travaux de voirie au Pont-Drillot seront réalisés avec le Conseil Général. Chez Gresat, les réseaux secs seront enfouis en collaboration avec la CCPC. Enfin, l'aménagement de l'entrée et de sortie du chef-lieu sera mis à l'étude.

Vous pourrez prendre connaissance de l'ensemble de ces réalisations et projets en parcourant les pages de ce bulletin, toujours réalisé avec enthousiasme par la commission communication, que je remercie pour cette lourde tâche.

Je ne fermerai pas cet édit sans remercier le Conseil Municipal, le personnel de la Mairie et de Picotin, toutes les associations, le personnel enseignant, pour leur implication et leur dévouement.

Au nom du Conseil Municipal, je formule pour vous et tous ceux qui vous sont chers, des vœux de santé, de bonheur et de réussite. Que cette nouvelle année 2012 soit sereine et fructueuse.

Josiane Charrière

SOMMAIRE

VIE ASSOCIATIVE

- La Marmotte P 2
- Subventions P 3
- Association Betsaleel P 3
- Club des aînés « La Récré » P 4 / P 5
- Comité des fêtes P 4 / P 5

CADRE DE VIE

- Réhabilitation du chemin rural de Champ Rue P 6
- Aménagement de la place du village P 7
- Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens suivent leur cours ! P 8
- Une nouvelle jeunesse pour la pendule du clocher P 8
- Mise en lumière de l'église P 9
- Permis de construire de l'année 2011 P 9
- Déclaration préalable de l'année 2011 P 10

VIE DE LA COMMUNE

- Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 P 11
- L'un s'en va, l'autre arrive ... P 12
- État civil P 12

ENFANCE ET JEUNESSE

- Bonjour à la nouvelle équipe ! P 13
- Association Rurale des Parents d'Élèves de Cernex P 14
- Assistantes maternelles et/ou familiales agréées P 15

INFOS PRATIQUES

P 16





La Marmotte

La Marmotte profite de cette première lettre 2012 pour vous présenter ses vœux de bonheur et santé.

L'année 2011 a été riche en événements, à commencer par la sortie de 2 jours au Salon de l'agriculture à Paris où tout le monde a pu admirer les plus beaux spécimens animaliers et le top du matériel agricole, également un très bon repas et une visite nocturne de Paris.

Le théâtre a un succès grandissant chaque année et prend une bonne renommée régionale grâce à ses acteurs et une équipe dynamique qui choisit de bonnes pièces

Voici les dates de sa nouvelle pièce "Petit Paris entre amis" :

- Samedi 25 février à 20h30
- Samedi 3 mars à 20h30
- Dimanche 4 mars à 17 h
- Vendredi 9 mars à 20h30
- Samedi 10 mars à 20h30
- Samedi 17 mars à 20h30

Quant au repas du 5 septembre, il a eu un succès inégalé tant par le nombre de participants que par l'ambiance. Tous attendent le prochain événement dont la date sera communiquée ultérieurement. Nous remercions sincèrement Jean-Luc Saxod et sa famille pour le prêt de la serre de chez Gresat.

A bientôt pour la première représentation théâtrale.

L'association "La Marmotte"

Associations : subventions 2011

ASSOCIATION	SUBVENTION ACCORDÉE
Arbre à Palabres	500 €
Ligue contre le cancer	500 €
Comité des Fêtes	942 €
ADMR (Aide à domicile)	1000 €
Mercredi des neiges	500 €
Banque Alimentaire	300 €
Opération « nez Rouge »	100 €
Prévention Routière	150 €
Les Restos du cœur	200 €
SSIAD (Soins infirmiers)	300 €
La Locomotive (Aide aux enfants cancéreux)	200 €
AFN Cruseilles	150 €
Mémorial Anciens combattants	200 €
TOTAL	5042 €



Des responsables de l'Association Betsaleel

Chers Lecteurs,

En cette fin d'année, nous aimerions vous laisser cette parabole :

Un grand-père Cherokee voit arriver vers lui son petit-fils, la mine renfrognée à la suite d'une dispute avec l'un de ses camarades de jeu...

Alors, le grand-père lui raconte :

« A l'intérieur de moi a lieu une bagarre, une terrible bagarre entre deux loups.

L'un d'entre eux est mauvais :

Il est peur, colère, jalousie, envie, chagrin, regret, avidité, arrogance, culpabilité, ressentiment, infériorité, mensonges, vanité, supériorité.

L'autre loup est bon :

Il est joie, paix, amour, espoir, partage, sérénité, humilité, bonté, bienveillance, générosité, vérité, compassion et foi. La même bagarre a lieu en toi aussi, petit... et en tout être humain d'ailleurs. »

Le garçon reste pensif quelques instants, puis il demande à son grand-père :

« Lequel des deux loups va gagner ? »

Le vieux Cherokee répond alors : « Celui que tu nourriras »

Ayons pour la nouvelle année 2012 le bon réflex en nourrissant le bon loup ! Betsaleel sera très active dans ses projets au Tchad pour 2012 qui réserve de nouveaux défis.

Avec tous nos bons vœux.

Cordialement,

Monique et Jeanpierre Burkhardt.

Club des aînés « LA RÉCRÉ »

Depuis presque deux ans, le club LA RÉCRÉ se porte bien et crée des liens d'amitié entre les séniors de notre commune en leur permettant de passer de bons moments tous ensemble à discuter, jouer et échanger.

Ainsi chaque dernier lundi du mois, c'est une quinzaine de personnes qui se retrouve pour différentes activités à la salle paroissiale en dessous de la mairie.

En 2011, beaucoup de sorties ont eu lieu : visite de l'aquarium du lac du Bourget, visite du château de Clermont, du téléphérique du Salève, du musée des allumettes.

Toutes ces petites sorties sont organisées en covoiturage.

Au mois de juin, une sortie en car a remporté un vif succès. Nous sommes allés visiter les caves de la Chartreuse et le château de Longpra.

Puis, le 18 décembre, a eu lieu la fête de Noël destinée également aux non-adhérents du club des aînés.

Une trentaine de personnes a bravé le froid et la neige afin de participer à cet après-midi récréative pour applaudir les prouesses d'un jeune magicien de Cruseilles et admiré de magnifiques

objets réalisés en bois par M. Denis de Vers, passionné de son art.

L'équipe du bureau prépare son calendrier des activités 2012 et son assemblée générale à laquelle vous serez conviés.

Merci à la Municipalité qui nous aide à financer une partie de ces activités.

N'hésitez pas à nous rejoindre car l'amitié au club, c'est réel !

LA RÉCRÉ





LE COMITÉ DES FÊTES DE CERNEX VOUS
VOUS DONNE RENDEZ-VOUS LE
ET EN OCTOBRE





VOUS SOUHAITE UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2012,
LE 16 JUIN POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE
POUR LA FÊTE DU CIDRE





Réhabilitation du chemin rural de Champ Rue

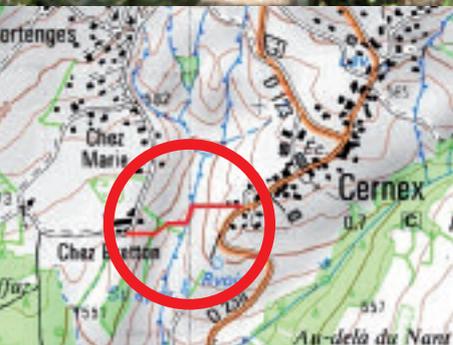
Le samedi 16 avril 2011, à l'initiative de la commission « Environnement et cadre de vie », la municipalité avait organisé une journée environnement citoyenne. L'objectif ? Réhabiliter le chemin rural de Champ Rue avec l'aide de bénévoles. Ce chemin reliait autrefois le hameau de Chez Breton au bas du chef-lieu de Cernex mais il n'était plus parcouru que par quelques courageux. Et pour cause, pour l'emprunter il fallait traverser de denses taillis, s'aventurer sur un pont branlant, arpenter un chemin timide tout en devers et éviter quelques méchants trous...

Quelques courageux ont répondu présent et c'est à 9h00, devant la Mairie, que nous avons fixé le point de rencontre. Sur place, différents chantiers s'organisaient : débroussaillage, terrassement, pose d'une

canalisation, ramassage des débris... En l'espace de quelques heures, le chemin offrait une perspective plus attrayante et plus sécurisante pour les promeneurs.

C'est autour d'une collation et du verre de l'amitié que finissait cette belle matinée, avec pour chacun, le plaisir et la satisfaction d'avoir redonné vie à ce petit chemin que nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir ! Fort de cette expérience, nous étudions la possibilité de réhabiliter d'autres chemins ruraux dans le cadre d'une nouvelle journée environnement citoyenne. Merci encore à tous les participants et à André Saxod qui nous a prêté main forte avec sa pelle mécanique pour tracer le chemin et surtout le consolider.

Ouvrir un chemin, c'est rapprocher les Hommes. L'emprunter, c'est s'évader...





Aménagement de la place du village

Dès le début de notre mandat, une réflexion a été engagée pour travailler sur un projet d'aménagement de la place du village, intégrant l'extension de la salle polyvalente et la réhabilitation de la Mairie. Cette étude a été menée conjointement avec le conseil d'un cabinet d'architecture spécialiste des collectivités (C.A.U.E) et M. Lemaire, architecte urbaniste de la commune.

Tout d'abord, l'état des lieux du centre du village et des bâtiments communaux a fait ressortir un manque de place au niveau de la salle polyvalente, de la mairie, du stockage communal et associatif qui se fait en grande partie dans le sous-sol de « Chez Bou » à la disposition de la commune jusqu'en 2014.

Pour compléter cet espace de stockage excentré, nous avons également loué la grange du château.

La mise aux normes des accès pour les personnes à mobilité réduite est une obligation pour toutes les collectivités locales dès le 1er janvier 2015. Nous avons dû prendre en considération ce point très important pour la Mairie en particulier.

Enfin, du fait de l'accroissement de la population et de l'évolution de notre commune, la place du village doit être plus conviviale, plus fonctionnelle mais aussi plus efficace par la structuration de ses espaces. L'école, point stratégique de cet ensemble doit être plus sécurisée et la dépose des enfants doit être facilitée.

Sur la base d'un cahier des charges rédigé avec le soutien du C.A.U.E, trois équipes d'architectes, sélectionnées sur concours, nous présenteront chacune un avant-projet détaillé. Un seul sera choisi : le plus proche de nos attentes.

La salle polyvalente sera agrandie d'environ un tiers de sa surface actuelle par le déplacement des locaux techniques (cuisine, bar, rangements) vers une extension qui accueillera également le stockage communal et associatif, ainsi que l'atelier municipal. Quant à la mairie, notre cahier des charges prévoit le transfert des bureaux au rez-de-chaussée et une extension d'environ 100m². Les bureaux actuels de la mairie pourront être réutilisés pour la création de salles de réunion mises à disposition des associations, par exemple.

Compte-tenu d'un encours de dettes très faible et d'une très bonne capacité d'autofinancement, la situation financière de la commune permet d'envisager ce projet.

Une réunion publique sera organisée au printemps.

Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens suivent leur cours !

Après seulement quelques semaines de gêne durant l'été, la 3ème tranche de travaux d'enfouissement concernant le hameau de La Motte est quasiment terminée.

Malgré quelques contraintes techniques, les travaux se sont déroulés dans le délai imparti par le bureau d'études. Il faut saluer la patience de tous les riverains qui ont dû subir quelques désagréments et dérangements et nous pouvons également remercier M. Mercier du cabinet Géoprocess pour son implication, M. Débiol responsable de l'entreprise Gramari pour sa méthode d'exécution, son chef de chantier et tous les ouvriers qui ont œuvré sur cette opération. Dans la foulée, la CCPC

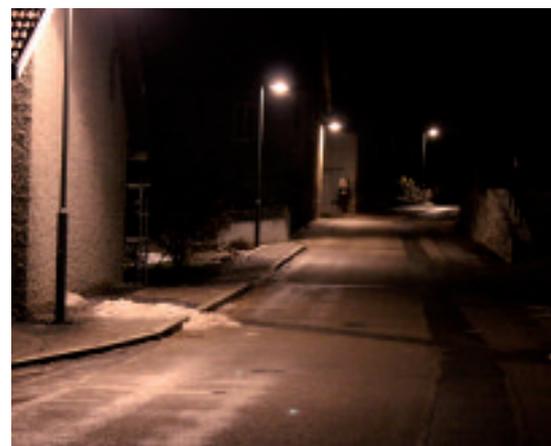
fournira prochainement deux containers semi-enterrés pour les ordures ménagères.

Rappelons que l'objectif de ces travaux était avant tout de renforcer le réseau électrique, d'enfouir la moyenne tension, mais également d'adapter l'éclairage public avec l'installation de nouveaux candélabres moins énergivores. Dès le printemps prochain, il ne restera qu'un lointain souvenir des poteaux inesthétiques et des câbles traversant le Hameau.

D'un coût total de 644 660 €, ce projet a été subventionné à hauteur de 351 217 € par le Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE). Le solde, soit 293 443 €,

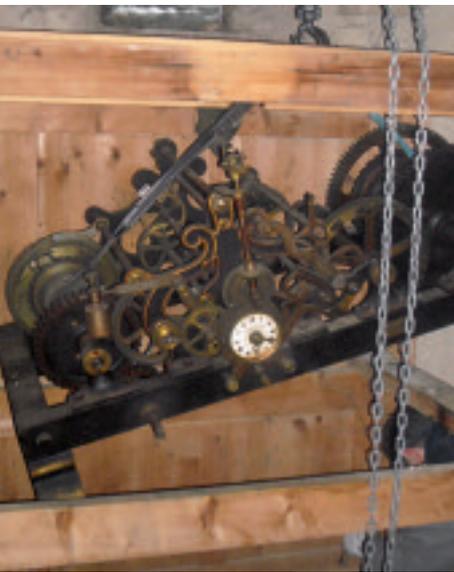
sera financé par la commune sous forme d'un prêt contracté auprès de ce même syndicat, remboursable sur 15 ans.

Prochaine étape, Pont-Drillot et Chez Gresat, cette fois-ci en liaison avec la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles en vue du remplacement des canalisations d'eau potable.





Une nouvelle jeunesse pour la pendule du clocher



A l'occasion des travaux de réfection du support des cloches de l'église de Cernex en 2009, la pendule monumentale a été descendue du clocher afin de subir une cure de jeunesse.

Fabriquée à la manufacture d'horlogerie ODOBEY/TERRAILLON à la fin de la 1ère Guerre Mondiale, elle fut offerte par Madame Dufaug en souvenir de son défunt mari et de ses fils jumeaux, morts au champ d'honneur.

Le mécanisme, réformé lors de l'électrification de l'horloge, ne fonctionnait plus depuis de longues années.

La commune a souhaité conserver ce patrimoine, et la faire fonctionner à

nouveau.

La réfection de la pendule a été confiée à Yves Horckmans (horloger de père en fils) et a nécessité un nettoyage à l'ancienne (dans différents bains), la reprise des jeux dus à l'usure ainsi que l'adaptation d'un remontage par moteur électrique.

Le mécanisme à lui seul pèse environ 100 Kg tout comme l'un des contrepoids.

Dans l'attente de lui trouver un emplacement parfaitement adapté, l'horloge est exposée dans la salle du Conseil où vous pourrez venir la découvrir.

Mise en lumière de l'église

Les travaux de façade de l'église étant entièrement terminés, l'édifice a été mis en valeur par un éclairage nocturne, faisant ressortir certains éléments architecturaux tels que les vitraux, le clocher, la porte d'entrée, la statue de Saint Martin et la rosace.

L'éclairage au sol de chaque contrefort souligne le volume de l'édifice. Le clocher

est quant à lui illuminé de couleurs qui seront programmées en fonction des saisons.

Vous aurez sans doute remarqué que nous apercevons ces lumières chaleureuses sur plusieurs points de la commune. L'utilisation exclusive d'appareillages à LED a permis de limiter la consommation totale à 1 200 W et ré-

duira les opérations de maintenance. Le coût de cet investissement pour la Commune est de 49 000 €, après avoir obtenu 30 % de subvention du SYANE. Courant 2012, grâce à la mise en lumière, le parvis ainsi que le lavoir seront aménagés et nous pourrons profiter de ces espaces mal connus mais charmants, au cœur de notre village.

